

COMMISSION PERMANENTE DU SDEA

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du mercredi 21 février 2024 à 10h00
en salle Etienne Burger au SDEA
à Schiltigheim

sous la présidence de M. PFLIEGERSDOERFFER Frédéric

Membres présents : Mmes/MM.

BACH Francis ; **BARBIER** Patrick ; **BIHL** Pierre ; **DOLLINGER** Isabelle ; **GEIST** Pierre ;
HITTINGER Denis ; **HUBER** Claude ; **INGWILLER** Bernard ; **ISEL** Roger ;
JEANPERT Chantal ; **LASTHAUS** Jean-Claude ; **LUTTMANN** Pierre ;
MANDRY Jean-Claude ; **MICHEL** Patrick ; **PANNEKOECKE** Jean-Bernard ;
RIEDINGER Denis ; **SCHANN** Gérard ; **SCHULTZ** Denis ; **SENE** Marc ; **THIELEN** Pierre ;
WANTZ Philippe ; **WOLF** Francis.

Membres représentés : Mme/MM.

GUILLIER Anne (donne pouvoir à **ISEL** Roger)
HENTSCH Bernard (donne pouvoir à **PFLIEGERSDOERFFER** Frédéric)
HOFFSESS Marc (donne pouvoir à **SCHANN** Gérard)
NETZER Jean-Lucien (donne pouvoir à **DOLLINGER** Isabelle)
REINER Denis (donne pouvoir à **LASTHAUS** Jean-Claude)
SCHAAL Thierry (donne pouvoir à **SCHANN** Gérard)

Membres absents excusés : Mme/MM.

DECKER Claude ; **IMBS** Pia ; **JANUS** Serge ; **STUMPF** René ; **SUCK** David.

Invité : M.

SCHIESTEL André, Trésorier du SDEA Alsace-Moselle

Assistaient en outre : Mmes/MM.

HERMAL Joseph, Directeur Général du SDEA
BURCKEL Estelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
FUCHS Isabelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
MELLIER Pascal, Directeur Général Adjoint du SDEA
MUSSLIN Nicolas, Chef du Service des Affaires Juridiques

Date de convocation : 15 février 2024

MARCHES - ACHATS

1^{er} VOLET : MARCHES

A – MARCHES ATTRIBUES

VU les délégations consenties au Président, au Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques et aux Présidents de Commissions de Marchés ;

ENTENDU les explications et précisions fournies par le Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques sur les marchés attribués depuis la séance du 29 novembre 2023, tels que figurant dans l'annexe jointe ;

APRES en avoir délibéré ;

LA COMMISSION PERMANENTE A L'UNANIMITE

- **PREND ACTE** desdits marchés passés ci-annexés.

B – ACTES MODIFICATIFS

CONSIDERANT que l'exécution du **marché n°2022S0144GPASK01** attribué à la société **SAFEGE** pour une mission de maîtrise d'œuvre relative à la lutte contre les inondations sur le ban communal de Hohwiller, nécessite la passation d'un acte modificatif dont l'ensemble des éléments techniques et des enjeux financiers figurent en annexe ;

ENTENDU les explications et précisions fournies par le Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques ;

APRES en avoir délibéré ;

LA COMMISSION PERMANENTE A L'UNANIMITE

- **AUTORISE** M. Jean-Claude LASTHAUS, Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques, à signer l'acte modificatif modifiant le marché mentionné ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20240221-2402003-DE
Date de télétransmission : 20/03/2024
Date de réception préfecture : 20/03/2024

VU les délégations de fonctions consenties au Vice-Président en charge de la commande publique en matière d'achats et aux Présidents des Commissions de marchés territoriales ;

CONSIDERANT que les marchés suivants ont nécessité la passation d'actes modificatifs dont l'ensemble des éléments techniques et des enjeux financiers figurent en annexe :

1. Marché n° 2023S0111GPATS01, attribué à la société **SEPIA** pour la phase 2 du dialogue territorial dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Ill Ried Centre Alsace (IRCA) : mise en œuvre du dialogue ;

2. Marché n° 2023S0173MPAOC01, attribué au **groupement EFFERVESCENCE / KIEFFER** pour les prestations de traiteur dans le cadre des Assemblées Générales, des Conseils d'Administration et des Conventions du Personnel sur le périmètre du SDEA - Lot 1 ;

3. Marché n° 2023T0335APATN01, attribué à la société **TP KLEIN** pour des travaux d'extension du réseau d'assainissement sous chaussée dans la rue du gibier sur le ban communal de Gundershoffen ;

4. Marché n° 2022T0128EPACS01, attribué à la société **EIFFAGE** pour des travaux de réfection de tranchées sur routes départementales et communales sur le secteur Strasbourg - Molsheim ;

5. Marché n° 2020S0107MAOOC01, attribué à la société **CENTRE D'ANALYSES ET DE RECHERCHES** pour les prélèvements et les analyses d'eaux naturelles et d'eaux résiduaires dans le cadre de l'autosurveillance ;

6. Marché n° 2023T0249EMNTS01, attribué à la société **OLRY ARKEDIA** pour des travaux de renforcement du réseau d'eau potable dans la rue de l'abreuvoir sur le ban communal de Goxwiller ;

7. Marché n° 2022T0293EPAEM01, attribué à la société **SOTRAVEST** pour le renouvellement du réseau d'eau potable dans les rues du Maréchal Foch, des tilleuls, du glacis et sur le parvis de la mairie sur le ban communal de Bitche ;

8. Marché n° 2019F0331MAOOC01, attribué à la société **TP SERVICE** pour la fourniture de matériels de compactage neufs, de pièces détachées ainsi que pour la réalisation des réparations afférentes ;

9. Marché n° 2023T0065EMNTN01, attribué à la société **ARTERE** pour des travaux de rénovation du réseau d'eau potable dans la rue du Sous-Lieutenant Maussire sur le ban communal de Kilstett ;

10. Marché n° 2023T0075AMNTN01, attribué à la société **COLAS** pour des travaux d'extension du réseau d'eaux pluviales dans la rue principale et la rue des acacias sur le ban communal de Morschwiller ;

11. Marché n° 2022T0290APACN01 – Avenant 2, attribué au **groupement MTHA (mandataire) / ARTERE** pour des travaux d'assainissement dans les périmètres de la Vallée de Rohrbach, de la Région de Brumath, du Bassin de la Souffel et de Wasselonne et environs ;

12. Marché n° 2022T0358EPATN01, attribué à la société **TP ROTT** pour des travaux de renforcement du réseau d'eau potable dans la rue d'Ambazac sur le ban communal de Soufflenheim ;

13. Marché n° 2020S0250MAOOC01, attribué à la société **CORTEX** pour l'édition et les solutions de publipostage de documents pour le SDEA - Lot 1 ;

14. Marché n° 2020S0251MAOOC01, attribué à la société **NUMEN** pour l'édition et les solutions de publipostage de documents pour le SDEA - Lot 2 ;

15. Marché n° 2019S0262MPAOC01 – Avenant 2, attribué à la société **1SPATIAL** pour le contrat de maintenance corrective du logiciel SIG ELYX ;

16. Marché n° 2022T0055APACN01 – Avenant 2, attribué au **groupement TP ROTT (mandataire) / MBH / STRELEC** pour la construction d'un bassin de pollution de 450 m³ sur le ban communal de Mommenheim ;

17. Marché n° 2022T0123EPACS01, attribué à la société **ARTERE** pour des travaux d'amélioration du réseau d'eau potable dans la rue de l'église sur le ban communal de Dangolsheim ;

18. Marché n° 2023T0200EPAEM01, attribué à la société **RENE GREBIL ET CIE** pour des travaux de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable dans la rue principale sur le ban communal de Schorbach ;

19. Marché n° 2022T0194MPATN01, attribué à la société **TP ROTT** pour des travaux de renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans la rue principale sur le ban communal de Leutenheim ;

APRES avoir entendu les explications du Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques ;

APRES en avoir délibéré ;

**LA COMMISSION PERMANENTE
A L'UNANIMITE**

- **PREND ACTE** des signatures des 19 actes modificatifs ci-dessus, modifiant les conditions initiales d'exécution des marchés.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERNE DES ACHATS

CONSIDERANT le règlement interne des achats organisant les procédures de mise en concurrence à respecter par les services, adopté en 2004 par les instances du SDEA afin d'organiser et de mettre en œuvre les dispositions du Code de la commande publique ;

CONSIDERANT les récentes évolutions réglementaires et l'analyse complémentaire interne réalisée dans l'objectif de simplification et d'adéquation des procédures internes de mise en concurrence aux enjeux financiers ;

CONSIDERANT que les seuils de déclenchement des procédures formalisées européennes sont révisés tous les deux ans ;

Ont été proposées à la Commission Permanente les modifications du règlement interne des achats suivantes :

- d'une part, la revalorisation du seuil de 3 000 € HT, en dessous duquel il est possible d'effectuer un achat sans mise en concurrence préalable, à 5 000 € HT ;
- d'autre part, la prise en compte des changements de seuils de déclenchement des procédures formalisées européennes comme suit :
 - 221 000 € HT en lieu et place de 215 000€ HT pour les marchés de fournitures et services passés par les pouvoirs adjudicateurs ;
 - 443 000 € HT en lieu et place de 431 000 € HT pour les marchés de fournitures et services passés par les entités adjudicatrices ;
 - 5 538 000 € HT en lieu et place de 5 382 000 € HT pour les marchés de travaux.

APRES avoir entendu les explications du Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques ;

APRES en avoir délibéré ;

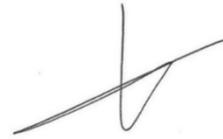
**LA COMMISSION PERMANENTE
A L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** la mise en œuvre, à compter du 1^{er} mars 2024, des modifications susvisées du règlement interne des achats tel que joint à la présente délibération.

Suivent au registre les signatures du Président et du Secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME
Délibération certifiée exécutoire

Le Président



Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

"La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Strasbourg (31 avenue de la Paix, BP 51038, 67070 Strasbourg Cedex) ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois. Pour les requérants résidant outre-mer ou à l'étranger, des délais supplémentaires de recours ont été prévus par le Code de justice administrative."

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20240221-2402003-DE
Date de télétransmission : 20/03/2024
Date de réception préfecture : 20/03/2024

A - MARCHES ATTRIBUES

Les accords-cadres (contrats comprenant un montant minimum et/ou maximum) sont conclus, sauf disposition contraire, pour une durée de 4 années.

1. Outil commun

Numéro	Objet	Attributaire	Montant € HT	Estimation € HT
2023F0112AAOOC	FOURNITURE DE FLOCCULANTS POUR LE CONDITIONNEMENT DES BOUES DES STATIONS D'EPURATIONS	SNF	1 224 536,00	Durée : 2 ans Estimation : 1 083 015,00 Minimum : 600 000,00 Maximum : 2 500 000,00
2023F0266MAOOC	FOURNITURE ET LIVRAISON D'HYPOCHLORITE DE SODIUM – LOT 1 – BIDON DE 10-12KG	BEAUSEIGNEUR	7 650,00	Estimation : 36 500,00 Minimum : 18 000,00 Maximum : 146 000,00
2023F0300MAOOC	FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE FOURGONNETTE UTILITAIRE TOLEE 3 M ³ THERMIQUE	MILLAUTO LOSANGE	23 682,93	25 000,00
2023F0301MAOOC	FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE FOURGONNETTE UTILITAIRE TOLEE 3 M ³ ELECTRIQUE	MILLAUTO LOSANGE	37 101,93	30 000,00
2023F0304MPAOC	LOCATION LONGUE DUREE D'UN CAMION PORTEUR DE 26 TONNES	CATRA LOCATION	63 000,25	Durée : 2 ans Estimation : 90 000,00 Minimum : 48 000,00 Maximum : 120 000,00

2023S0019MMNOC	MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA VEGETALISATION DES FACADES EST ET NORD DU SDEA	MILOCHAU GABRIEL PAYSAGISTE	12 000,00	20 000,00
2023S0265MPAOC	MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CREATION DE PIEZOMETRES DE SURVEILLANCE AVEC OBJECTIF D'UN APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES DES PHENOMENES DE POLLUTIONS	ANTEA GROUP	14 020,50	17 000,00
2023S0270MPAOC	CONTRÔLES TECHNIQUES – LOT 1 - VEHICULES LEGERS DU SDEA SCHILTIGHEIM	CTAI	17 325,80	Estimation : 17 000,00 Minimum : 1 000,00 Maximum : 40 000,00
2023S0299MMNOC	ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU SIEGE DU SDEA, DES CENTRES DE HAGUENAU, DE BENFELD ET DE SAVERNE, AINSI QUE DES ANTENNES DE MOLSHEIM ET DE PFAFFENHOFFEN	REGIE DES ECRIVAINS	184 541,04	Estimation : 178 000,00 Minimum : 40 000,00 Maximum : 300 000,00
2023S0310MPAOC	SOLUTION DE MISE EN LIGNE SUR INTERNET DE BIENS MATERIELS DESTINES A LA VENTE POUR LE COMPTE DU SDEA	DROUOT SI	5 571,60	Estimation : 10 000,00 Sans minimum Maximum : 18 400,00
2023S0334GAOOC	MAITRISE FONCIERE DANS LE CADRE DE TRAVAUX AYANT POUR BUT LA MISE EN PLACE D'OUVRAGES DE GESTION DES CRUES	GEOFIT EXPERT	3 071 755,00	Estimation : 3 506 000,00 Minimum : 200 000,00 Maximum : 4 000 000,00

2023S0346MAOOC	NETTOYAGE LOCAUX - LOT 1 – SCHILTIGHEIM	DERICHEBOURG PROPRETE	535 614,12	Estimation : 500 000,00 Minimum : 300 000,00 Maximum : 1 000 000,00
2023S0347MAOOC	NETTOYAGE LOCAUX - LOT 2 – BITCHE	DERICHEBOURG PROPRETE	24 168,96	Estimation : 22 000,00 Minimum : 10 000,00 Maximum : 50 000,00
2023S0348MAOOC	NETTOYAGE LOCAUX - LOT 3 – SAVERNE	DERICHEBOURG PROPRETE	43 510,08	Estimation : 53 000,00 Minimum : 25 000,00 Maximum : 110 000,00
2023S0349MAOOC	NETTOYAGE LOCAUX - LOT 4 - HAGUENAU - HOCHFELDEN - SELTZ – DURRENBACH	DERICHEBOURG PROPRETE	147 234,76	Estimation : 150 000,00 Minimum : 65 000,00 Maximum : 270 000,00
2023S0350MAOOC	NETTOYAGE LOCAUX - LOT 5 – MOLSHEIM - BENFELD - SELESTAT – DACHSTEIN	EURONET PROPRETE	157 355,32	Estimation : 140 000,00 Minimum : 142 000,00 Maximum : 290 000,00
2023S0358GAOOC	RÉALISATION DE LEVÉS TOPOGRAPHIQUES TERRESTRES - LOT 3 - « GRAND CYCLE DE L'EAU » : SECTEURS SARRE - EST MOSELLAN - NORD ET OUEST	(Multi-attributaires) CABINET BAUR GEOFIT EXPERT	93 705,00 159 245,00	Estimation : 150 000,00 Minimum : 50 000,00 Maximum : 300 000,00
2023S0374MPAOC	MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION, DE RAFFRAICHISSEMENT ET DE CLIMATISATION	GENIE CLIMATIQUE DE L'EST	138 568,00	Estimation : 140 000,00 Sans Minimum Maximum : 210 000,00

2023S0382MPAOC	CENTRE DE COMPETENCES EN DEVELOPPEMENT DATA ENGINEER DES APPLICATIONS METIERS POUR LA DSI	APSIDE	36 000,00	40 000,00
2023S0385MPAOC	ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHES PUBLICS DU SDEA	RELAIS 2D	52 800,00	60 000,00
2023S0404MMNOC	FOURNITURE DE CARTES ACHAT PUBLIC ET PRESTATIONS ASSOCIEES A LEUR FONCTIONNEMENT	CAISSE D'EPARGNE	1 000,00	5 000,00
2023S0407MPAOC	CENTRE DE COMPETENCES EN DEVELOPPEMENT N° 6 AZURE DEVOPS DES APPLICATIONS METIERS POUR LA DSI	SFEIR EST	55 200,00	60 000,00

2. Territoire Centre Nord

Numéro	Objet	Attributaire	Montant € HT	Estimation € HT
2023S0274MMNCN	MISE A DISPOSITION DE MOYENS EN ENGIN ET EN PERSONNEL POUR DES TRAVAUX DE TERRASSEMENTS DIVERS DANS LA REGION DE TRUCHTERSHEIM	GCM	451 820,00	Estimation : 420 770,00 Minimum : 400 000,00 Maximum : 1 600 000,00
2023T0206APACN	RENOVATION DU REFOULEMENT DES EAUX USEES DANS LA VALLEE DU ROHRBACH – LOT 1 – RENOVATION DE LA CONDUITE INTERCOMMUNALE DE REFOULEMENT DES EAUX USEES ENTRE LA STATION DE POMPAGE ET LE RESEAU GRAVITAIRE	GCM	188 395,00	278 000,00
2023T0207APACN	RENOVATION DU REFOULEMENT DES EAUX USEES DANS LA VALLEE DU ROHRBACH – LOT 2 - CRÉATION D'UNE STATION DE POMPAGE DES EAUX USÉES	ROTT TRAVAUX PUBLICS	337 406,00	250 000,00

3. Territoire EMS

Numéro	Objet	Attributaire	Montant € HT	Estimation € HT
2023T0316AMNCU	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DANS LA REGION DE STRASBOURG SUD PAR LA MISE A DISPOSITION EN ENGINS, PERSONNELS, FOURNITURES ET PRESTATIONS	SPEYSER LUCIEN	3 296 483,50	Estimation : 2 876 860,50 Minimum : 1 000 000,00 Maximum : 4 000 000,00
2023T0317AMNCU	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DANS LA REGION DE STRASBOURG NORD PAR LA MISE A DISPOSITION EN ENGINS, PERSONNELS, FOURNITURES ET PRESTATIONS	SOBECA	2 538 727,00	Estimation : 1 846 965,70 Minimum : 500 000,00 Maximum : 2 500 000,00

4. Territoire Nord

Numéro	Objet	Attributaire	Montant € HT	Estimation € HT
2023F0181EMNTN	FOURNITURE DE DIVERS MATERIAUX DE REMBLAIS POUR LES TERRASSEMENTS DIVERS ET MISE EN DECHARGE DE DECHETS INERTES DANS LA REGION DE HAGUENAU	SABLIERE NONNENMACHER	471 367,50	Estimation : 500 000,00 Minimum : 300 000,00 Maximum : 800 000,00
2023S0245EPATN	ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE SUR LES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET ENVIRONNEMENTAUX POUR LA CREATION D'UNE STATION DE POMPAGE AUX PUIITS 2 ET 3 DE DALHUNDEN ET LA POSE D'UNE CANALISATION DE RACCORDEMENT JUSQU'A LA COMMUNE DE SESSENHEIM	ARCHIMED ENVIRONNEMENT	79 050,00	110 000,00
2023S0370MPATN	PRESTATIONS DE CONTROLES TECHNIQUES POUR LES VEHICULES LEGERS DU SDEA - CENTRE DE HAGUENAU	CENTRE AUTO CONTROL	3 829,00	Estimation : 8 000,00 Minimum : 1 000,00 Maximum : 15 000,00
2023T0001APATN	MISE A NIVEAU ET FIABILISATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES DE NIEDERMODERN - LOT 1 -GENIE CIVIL, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS	SOTRAVEST	366 041,39	400 000,00

2023T0002APATN	MISE A NIVEAU ET FIABILISATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES DE NIEDERMODERN - LOT 2 -EQUIPEMENT, TUYAUTERIE ET SERRURERIE	TECHFINA	854 300,00	850 000,00
2023T0003APATN	MISE A NIVEAU ET FIABILISATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX PLUVIALES DE NIEDERMODERN - LOT 3 -ELECTRICITE, AUTOMATISME ET TELEGESTION	STRELEC	299 665,00	300 000,00
2023T0119APATN	PERIMETRE DE SCHWEIGHOUSE SUR MODER ET ENVIRONS - COMMUNE DE SCHWEIGHOUSE SUR MODER -CONSTRUCTION D'UN BASSIN DE POLLUTION DE 500 M ³ ET D'UN POSTE DE REFOULEMENT	SOTRAVEST	1 333 782,24	1 250 000,00
2023T0290EMNTN	PERIMETRE DE ROESCHWOOG ET ENVIRONS - COMMUNE DE ROESCHWOOG - RUE DE LA GARE - TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE	EUROVIA	193 556,00	240 000,00

5. Territoire Ouest

Numéro	Objet	Attributaire	Montant € HT	Estimation € HT
2023S0369MPATO	PRESTATIONS DE CONTRÔLES TECHNIQUES POUR LES VÉHICULES LEGERS DU SDEA - CENTRE DE SAVERNE	AUTO MOTO CHECK UP	2 800,60	Estimation : 4 000,00 Minimum : 1 000,00 Maximum : 6 000,00
2023T0252MMNTO	COMMUNE DE DETTWILLER - RUES DU RUISSEAU ET DU LAVOIR - TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE ET RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	JEAN LEFEBVRE ALSACE	389 785,00	470 000,00
2023T0291EPATO	RENOVATION INTERIEURE DU RESERVOIR DE ZEHNACKER	SOGEA EST BTP	122 000,00	130 000,00

6. Territoire Alsace Centrale

Numéro	Objet	Attributaire	Montant € HT	Estimation € HT
2023S0297MPATS	PRESTATIONS DE CONTRÔLES TECHNIQUES POUR LES VEHICULES LEGERS DU SDEA - CENTRE DE BENFELD	CONTRÔLE TECHNIQUE DE BENFELD	3 463,02	Estimation : 5 000,00 Minimum : 800,00 Maximum : 15 000,00
2023T0222APATS	REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT SELON LA TECHNIQUE SANS TRANCHEE – COMMUNES DE RIBEAUVILLE – DAMBACH-LA-VILLE - EPGIF – KINTZHEIM	AXEO TP	459 950,00	475 475,00
2023T0224APATS	PERIMETRE DU RIED DE MARCKOLSHEIM - COMMUNE DE WITTISHEIM - RESTRUCTURATION DU SITE DU BASSIN D'ORAGE – RENFORCEMENT DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT ET AMENAGEMENT EXTERIEUR	EUROVIA	909 825,00	630 000,00
2023T0256EMNTS	PERIMETRE DE BALDENHEIM-MUSSIG – REALISATION D'UNE INTERCONNEXION D'EAU POTABLE ENTRE LE PUIIS DE BALDENHEIM-MUSSIG ET LA COMMUNE DE HESSENHEIM	OLRY ARKEDIA	773 879,33	860 000,00

7. Territoire Est Mosellan

Numéro	Objet	Attributaire	Montant € HT	Estimation € HT
2023T0309EMNEM	COMMUNE DE BITCHE - RENOUVELLEMENT DES CONDUITES DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DANS LES RUES DU MARECHAL FOCH, DU COLONEL TEYSSIER, DE SARREGUEMINES ET JEAN-JACQUES KIEFFER	JEAN LEFEBVRE ALSACE	524 815,00	544 503,00

8. Territoire Zorn Moder

Numéro	Objet	Attributaire	Montant € HT	Estimation € HT
2023T0333GPAZM	PERIMETRE DE LA VALLEE DU ROHRBACH - TRAVAUX DE RESTAURATION DU ROHRBACH ET CREATION D'UNE ZONE HUMIDE À WILLGOTTHEIM	WICKER TP	60 037,50	80 000,00

B - ACTES MODIFICATIFS

Acte modificatif à approuver

Marché n° 2022S0144GPASK01

Mission de maîtrise d'œuvre relative à la lutte contre les inondations à Hohwiller, attribué à la société SAFEGE le 16 septembre 2022, pour un montant de 46 524 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Le présent avenant porte sur une évolution des prestations et impacte les éléments de missions suivants :

- PRO : Dimensionnement de la variante
- ACT : Intégration du cahier des charges et analyse des offres « variante »
- Ajout d'une MC4 : Mission géotechnique

A la suite des dernières réunions, il a été convenu avec les élus locaux de retenir la solution innovante qui consiste en un remblai traité à la chaux-ciment avec déversoir de sécurité en terre traitée.

Cette solution est optimisée techniquement et économiquement avec la réduction de l'emprise foncière et la réduction de la hauteur de l'ouvrage pour le même volume de stockage.

Pour avoir un retour d'expérience entre cette solution innovante et une solution variante plus traditionnelle (déversoir en enrochement avec un remblai plus haut), le SDEA sollicite la société SAFEGE pour concevoir cette variante pour la phase de consultation des entreprises, et obtenir l'appui d'un géotechnicien pour les phases de chantier et de « post-chantier ».

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Prolongation de la durée d'exécution et prestations supplémentaires	10 527,50	22,62	22,62	11 mois

Il est donc proposé à la Commission Permanente d'approuver l'avenant présenté ci-dessus.

Actes modificatifs signés dans le cadre des délégations de fonctions

1. Marché n°2023S0111GPATS01

Phase 2 du dialogue territorial dans le cadre du PAPI IRCA : mise en œuvre du dialogue, attribué à la société SEPIA le 23 mars 2023, pour un montant de 24 000,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

La prolongation de la durée du PAPI d'intention, notamment due à tous les échanges autour de la définition du projet d'aménagement de protection, implique d'allonger la durée du marché du dialogue territorial, élément essentiel à la concertation entre les acteurs du territoire. L'accompagnement de SEPIA Conseils est encore nécessaire pour avancer sur ce projet.

Un délai supplémentaire de six mois s'avère nécessaire pour réaliser les prestations. Le présent avenant étend ainsi la durée du marché jusqu'au 30/06/2024.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Prolongation de la durée d'exécution	Sans objet	Sans objet	Sans objet	6 mois

2. Marché n°2023S0173MPAOC01

Prestations de traiteur pour les Assemblées générales, Conseils d'administration et Conventions du personnel sur le périmètre du SDEA – Lot 1, attribué à la **groupement EFFERVESCEANCE/ KIEFFER**, le 20 octobre 2023, pour un montant maximum de 150 000,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Le présent avenant a pour objet le transfert du marché cité en objet, du groupement Effervescence (mandataire) / Kieffer (co-traitant) à la société Kieffer.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Transfert du marché	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

3. Marché n°2023T0335APATN01

Commune de Gundershoffen, Annexe Schirlenhof, Extension du réseau d'assainissement sous chaussée, rue du gibier, attribué à la société TP KLEIN, le 2 octobre 2023, pour un montant de 27 334,30 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

A l'avancement des travaux d'extension du réseau d'assainissement sous chaussée, dans la rue du gibier à Gundershoffen – Annexe Schirlenhof, il a été constaté que la réalisation des travaux supplémentaires ci-dessous s'avère nécessaire :

- le remplacement d'un branchement d'assainissement non répertorié sur la phase avant-projet ;
- la pose de 32 m² d'enrobés supplémentaires, liée à nature de la structure de la chaussée et au remplacement du branchement supplémentaire ;
- l'augmentation du linéaire d'inspection télévisée suite au rajout d'un branchement d'assainissement ;

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Travaux supplémentaires	1 007,49	3,69	3,69	Sans objet

4. Marché n°2022T0128EPACS01

Réfection de tranchées sur routes départementales et communales – Secteur Strasbourg / Molsheim, attribué à la société EIFFAGE, le 6 septembre 2022, pour un montant maximum de 300 000,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Le présent marché ayant été consommé par anticipation, le montant maximum de ce marché, initialement fixé à 300 000 € HT, est relevé à 330 000 € HT, soit une augmentation de 10% du montant maximum initial.

Le présent avenant apportera ainsi la marge nécessaire pour mener la procédure de renouvellement sereinement.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Augmentation du montant maximum	30 000,00	10,00	10,00	Sans objet

5. Marché n°2020S0107MAOOC01

Prélèvements et analyses d'eaux naturelles et d'eaux résiduaires dans le cadre de l'autosurveillance, attribué à la société CENTRE D'ANALYSES ET DE RECHERCHES, le 19 juin 2020, pour un montant maximum de 600 000 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Le présent avenant augmente le montant maximum du marché de 9,83 % (soit 659 000 € HT au lieu de 600 000 € HT) pour pouvoir mener la procédure de renouvellement du marché dans un délai plus confortable.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Augmentation du montant maximum	59 000,00	9,83	9,83	Sans objet

6. Marché n°2023T0249EMNTS01

Commune de Goxwiller, rue de l'abreuvoir, Renforcement du réseau d'eau potable, attribué à la société OLRV ARKEDIA, le 21 septembre 2023, pour un montant de 59 520,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

La nature de la chaussée et de son support ont provoqué des fissures lors des travaux occasionnant l'obligation de réaliser une largeur de réfection plus large. Par ailleurs, une demande de raccordement en eau potable supplémentaire a été reçue pendant le chantier.

La proposition du présent avenant concerne les points suivants :

- Surlargeur de réfection d'enrobés ;
- Branchement supplémentaire.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Travaux supplémentaires	3 524,00	5,92	5,92	Sans objet

7. Marché n°2022T0293EPAEM01

Ville de Bitche, Renouvellement du réseau d'eau potable dans les rues du Maréchal Foch, des tilleuls, du glacis et sur le parvis de la Mairie, attribué à la société SOTRAVEST le 7 octobre 2022, pour un montant de 229 524,50 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Dans le cadre de l'exécution du marché, il a été demandé la pose d'enrobés supplémentaires. Le présent avenant concerne la pose de 130,41 m² d'enrobés supplémentaires dans la rue du Maréchal Foch.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Augmentation des quantités	4 173,12	1,82	1,82	Sans objet

8. Marché n°2019F0331MAOOC01

Fourniture de matériels de compactage neufs, de pièces détachées ainsi que la réalisation de réparations afférentes, attribué à la société TP SERVICE le 6 décembre 2019, pour un montant maximum de 450 000,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Afin de permettre le bon déroulement de la procédure visant à renouveler l'accord-cadre, la durée de ce marché est prolongée jusqu'au 30 avril 2024.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Prolongation de la durée d'exécution	Sans objet	Sans objet	Sans objet	4 mois

9. Marché n° 2023T0065EMNTN01

Commune de Kilstett, Travaux de rénovation du réseau d'eau potable dans la rue du Sous Lieutenant Maussire, attribué à la société ARTERE le 1^{er} juin 2023, pour un montant de 174 633,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Dans le cadre d'un projet de voirie infiltrante, des travaux de rénovation du réseau d'eau potable dans la rue du Sous-Lieutenant Maussire à KILSTETT ont été réalisés en amont.

L'emprise initiale du projet de voirie a été modifiée après l'attribution du marché par le SDEA.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Travaux supplémentaires	24 622,10	14,10	14,10	20 jours

10. Marché n° 2023T0075AMNTN01

Commune de Morschwiller, Extension du réseau d'eaux pluviales dans la rue principale et la rue des acacias, attribué à la société COLAS, le 5 avril 2023, pour un montant de 67 805,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

A l'avancement des travaux d'extension du réseau d'eaux pluviales, la réalisation de travaux supplémentaires s'est avérée nécessaire :

- la pose de 117 ml de canalisation au lieu des 110 ml initialement prévus ;
- la pose d'un regard supplémentaire.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Travaux supplémentaires	4 164,68	6,14	6,14	Sans objet

11. Marché n° 2022T0290APACN01 – Avenant n°2

Travaux d'assainissement dans les périmètres de la Vallée de Rohrbach, de la Région de Brumath, du Bassin de la Souffel et de Wasselonne et environs, attribué au groupement MTHA (mandataire) / ARTERE le 6 décembre 2022, pour un montant maximum de 3 000 000,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

L'accord cadre est entré en vigueur le 6 décembre 2022. Il est reconductible chaque année pour une durée totale de quatre ans.

La répartition actuelle des montants de co-traitance ne correspond plus à la réalité de la répartition des bons de commande entre chaque membre du groupement et empêche la bonne exécution financière du marché.

Le présent avenant a pour objet :

- une nouvelle répartition du montant du marché entre les deux cotraitants ;
- l'ouverture anticipée de la deuxième période du marché ;
- l'augmentation du montant maximum du marché sur la durée totale de l'accord cadre.

Pour rappel l'avenant n°1 avait pour objet la reprise de la rédaction initiale de l'article 3 de l'acte d'engagement, qui était imprécise et pouvait conduire à une mauvaise interprétation de la clause en question. Cet avenant n°1 n'avait aucun impact financier.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Modification des clauses du contrat et augmentation du montant maximum	450 000,00	15,00	15,00	Sans objet

12. Marché n° 2022T0358EPATN01

Commune de Soufflenheim, Travaux de renforcement du réseau d'eau potable dans la rue d'Ambazac, attribué à la société TP ROTT, le 8 janvier 2023, pour un montant de 220 094,75 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Dans le cadre d'un projet de voirie infiltrante, des travaux de renforcement du réseau d'eau potable dans le quartier d'Ambazac à Soufflenheim ont été réalisés en amont.

Cependant, le projet de voirie initialement prévu par la Commune n'a pas été réalisé, ceci entraînant un surcoût pour permettre la remise en état de la voirie par la pose d'enrobés supplémentaires non prévus au marché.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Travaux supplémentaires	23 546,25	10,70	10,70	Sans objet

13. Marché n°2020S0250MAOOC01

Editique et solutions de publipostage de documents pour le SDEA – Lot 1, attribué à la société CORTEX, le 31 décembre 2020, pour un montant maximum de 600 000,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Afin de permettre le bon déroulement de la procédure visant à renouveler l'accord-cadre, la durée de ce marché est prolongée jusqu'au 1^{er} avril 2024.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Prolongation de la durée d'exécution	Sans objet	Sans objet	Sans objet	4 mois

14. Marché n°2020S0251MAOOC01

Editique et solutions de publipostage de documents pour le SDEA – Lot 2, attribué à la société NUMEN, le 31 décembre 2020, pour un montant maximum de 300 000,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Afin de permettre le bon déroulement de la procédure visant à renouveler l'accord-cadre, la durée de ce marché est prolongée jusqu'au 1^{er} avril 2024.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Prolongation de la durée d'exécution	Sans objet	Sans objet	Sans objet	4 mois

15. Marché n°2019S0262MPAOC01 – Avenant n°2

Contrat de maintenance corrective du logiciel SIG ELYX, attribué à la société 1SPATIAL le 13 août 2019, pour un montant maximum de 200 000 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Des licences et droits d'accès ont été acquis en 2022 pour l'utilisation du SIG ELYX. Ces prestations ont été ajoutées dans le cadre du marché n° 2018S0218MMNOC – Contrat de maintenance évolutive du logiciel SIG ELYX. Le marché n° 2019S0262MPAOC en est impacté car il permet de réaliser la maintenance corrective de ces prestations complémentaires.

Pour cette raison, il est nécessaire d'ajouter les trois positions au bordereau des prix du présent marché.

Pour rappel l'avenant n°1 avait pour objet l'ajout de la position « Elyx Web, générateur d'applications » au bordereau des prix unitaires. Cet avenant n°1 n'avait aucun impact financier.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Ajout de positions au bordereau des prix	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

16. Marché n°2022T0055APACN01 – Avenant n°2

Commune de Mommenheim, Construction d'un bassin de pollution de 450 m³, attribué au Groupement TP ROTT (mandataire) / MBH / STRELEC, le 22 juin 2022, pour un montant de 1 078 840,65 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Par courrier du 26 octobre 2023, la société TP ROTT, mandataire du groupement, nous a informés de la modification de la répartition financière du marché entre les trois entreprises cotraitantes.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Modification de la répartition	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

17. Marché n° 2022T0123EPACS01

Commune de Dangolsheim, rue de l'Eglise – Travaux d'amélioration du réseau d'eau potable, attribué à la société ARTERE, le 30 juin 2022, pour un montant de 81 530,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Le présent avenant porte sur la rénovation de trois branchements d'eau potable, la pose de deux regards de type léger ainsi que la réalisation d'enrobés sur la surface de ces branchements. Ces nouvelles quantités sont motivées par une emprise des travaux de voirie supérieure à celle prévue initialement.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Travaux supplémentaires	7 042,20	8,64	8,64	10 jours

18. Marché n° 2023T0200EPAEM01

Commune de Schorbach, rue principale – Renforcement du réseau d'alimentation en eau potable, attribué à la société RENE GREBIL ET CIE, le 22 septembre 2023, pour un montant de 296 519,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Pour des raisons économiques, le Président de la Commission Locale demande à ce que la canalisation en fonte ductile DN 125 mm initialement prévue au marché (position R2.11.04 du BPU) soit remplacée par une canalisation PEHD de diamètre 160 - 16 bars Ø intérieur 130,8 mm (manchons compris). Le titulaire du marché a fait une proposition financière en ce sens par courriel le 5 octobre 2023 (ci-joint) acceptée par le SDEA.

Les pièces de raccord fontes DN 125 mm (position R2.12.04 du BPU) sont remplacées en conséquence par des pièces en PEHD diamètre 160 mm.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Travaux supplémentaires	- 9 150,00	-3,09	-3,09	Sans objet

19. Marché n° 2022T0194MPATN01

Commune de Leutenheim, Travaux de renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement, Rue principale, attribué à la société TP ROTT, le 2 août 2022, pour un montant de 449 038,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Dans le cadre des travaux d'assainissement et de l'étude préalable, un total de 47 piquages, correspondant à 47 raccordements de branchements particuliers ont été répertoriés à la suite du passage caméra sur le réseau existant.

A l'avancement des travaux, il a été constaté que six piquages recevaient deux branchements particuliers. Il a donc été décidé de réaliser six piquages supplémentaires afin d'individualiser les branchements.

Ces branchements supplémentaires ont également nécessité une augmentation de l'extraction d'enrobés, du terrassement, du remblai, ainsi que de la pose d'une surface plus importante de grave bitume (réfection).

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif € HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Travaux supplémentaires	14 870,00	3,31	3,31	Sans objet

REGLEMENT INTERNE DES ACHATS EN MATIERE DE TRAVAUX

applicable au 01/03/2024
validé en CP du 21/02/2024

(1) Règlements délégués de la Commission n°2021/1950, 2021/1951, 2021/1952 et 2021/1953 du 11 novembre 2021 et et Annexe 2 du Code de la Commande Publique (CCP)

	Travaux non récurrents			Tous les travaux		
Montant € HT <i>selon computation conforme aux dispositions de l'article R. 2121-5 du Code de commande publique</i> <i>Sauf chantier s'exécutant sur plusieurs années civiles, la notion d'opération considérée au SDEA utilise comme périmètre temporel l'année civile et la commune, comme périmètre géographique.</i>	de 1 à 4 999 € HT	de 5 000 à 24 999 € HT	25 000 € à 89 999 € HT	90 000 € à 5 537 999 € HT ⁽¹⁾	> 5 538 000 € HT ⁽¹⁾	
Détermination des besoins	Service ou Territoire demandeur			Service ou Territoire demandeur <i>(Fiche d'inscription disponible sous Odyssee / Espace Achats, à compléter et à transmettre au Service Achats)</i>		
Elaboration du dossier de consultation des entreprises	Service ou Territoire demandeur au travers d'une demande de devis détaillant les spécifications techniques sous format libre		Pièces administratives : Service Achats ou Référent Achats du Territoire au travers d'un dossier de consultation des entreprises simplifié Pièces techniques (CCTP, BPU/DPGF, Plans...) : Service demandeur avec l'appui le cas échéant du service Achats	Pièces administratives (RC, AE, CCAP) : Service Achats ou Référent Achats du Territoire au travers d'un dossier de consultation des entreprises Pièces techniques (CCTP, BPU/DPGF, Plans, cadre de réponse...) : Service demandeur avec l'appui le cas échéant du service Achats		
Contrôle a priori sur erreur manifeste de droit	Sans objet			Service Achats	Directeur ou Responsable Achats	
Modalités de Publicité et de Mise en concurrence	Conduite de la procédure par le service demandeur Marché passé selon une procédure dite adaptée Aucune publicité ni mise en concurrence obligatoire Informations minimum à contractualiser sur devis : - Identité du prestataire - Objet détaillé des travaux - Prix HT et TTC des travaux - Délai d'exécution et de garantie		Conduite de la procédure par le service demandeur sauf spécificités nécessitant l'intervention/ validation du service Achats Marché passé selon une procédure dite adaptée Demande d'un devis à 3 entreprises différentes Informations à porter à la connaissance des entreprises consultées : - Objet et descriptif détaillé des travaux à réaliser - Critères de jugement + pondération (prix et/ou valeur technique) - sauf si le prix est l'unique critère de comparaison - Délai de remise de leur proposition chiffrée - Adresse mail de réponse - Coordonnées de la personne à contacter en cas de questions Informations minimum à contractualiser (<i>sur devis ou document rédigé par le service demandeur à partir des modèles disponibles sous Odyssee dans l'Espace Achats</i>) : - Identité du prestataire - Objet détaillé des travaux - Prix HT et TTC des travaux - Délai d'exécution et de garantie Une procédure détaillant les modalités concrètes d'application et encadrant les éventuelles exceptions vient compléter le présent règlement interne des achats.	Conduite de la procédure par le Service Achats ou le Référent Achats du Territoire Procédure écrite et dématérialisée obligatoire Marché passé selon une procédure dite adaptée Modalités de mise concurrence détaillées conforme à l'instruction de travail (IT_PS03_MAPA Travaux Territoriaux) Sauf utilisation d'un système de qualification, Publicité au BOAMP ou un journal d'annonces légales JAL (<i>DNA pour les départements 67 ou 68 ; Républicain lorrain pour le département 57</i>) Pour les travaux, Mise en ligne du dossier de consultation sur le profil d'acheteur du SDEA et tout autre support jugé adapté <u>Etudes d'intérêt territorial - procédure adaptée :</u> renvoi aux seuils du règlement achats, volet Fournitures et Services	Conduite de la procédure par le Service Achats Procédure écrite et dématérialisée obligatoire Marché passé selon une procédure dite formalisée prévue par le Code de la commande publique Sauf utilisation d'un système de qualification, Publicité au JOUE et au BOAMP Pour les travaux, Mise en ligne du dossier de consultation sur le profil d'acheteur du SDEA et tout autre support jugé adapté <u>Etudes d'intérêt territorial - procédure formalisée :</u> renvoi aux seuils du règlement achats, volet Fournitures et Services	
Délai de remise des offres	de 3 jours à 20 jours calendaires selon l'objet, la technicité et les éléments attendus des potentiels candidats			25 jours calendaires minimum sauf cas d'urgence	Délais minimum légaux de publicité applicables aux procédures formalisées	
Candidatures	Candidature en adéquation avec l'objet du marché analysée par le service demandeur			Candidature en adéquation avec l'objet du marché : à détailler dans le règlement de la consultation ou Candidats sélectionnés dans le cadre d'un système de qualifications en accord avec l'objet du marché		
Offres	Sans objet si devis unique	Devis détaillé(s) analysés par le service demandeur Pas formalisme imposé mais le service demandeur doit être en mesure de justifier de son travail en cas de contrôle, de contestation ou de demande d'explication d'un candidat évincé	Offres dématérialisées reçues sur le profil d'acheteur du SDEA Analyse par le service demandeur à l'aide du tableau d'analyse transmis par le service Achats	Offre dématérialisée respectant les exigences du règlement de la consultation Analyse par le service demandeur à l'aide du tableau d'analyse transmis par le service Achats, selon instruction de travail (IT_PS03_MAPA Travaux Territoriaux)	Offre dématérialisée respectant les exigences du règlement de la consultation Analyse par le service demandeur à l'aide du tableau d'analyse transmis ou validé par le service Achats	
Négociations	Service ou Territoire concerné avec l'appui éventuel du Service achats ou d'un référent achats du Territoire			Référént technique du marché en binôme avec l'acheteur ou le Référent achats en charge du dossier selon instruction de travail (IT_PS03_MAPA Travaux Territoriaux)	Référént technique du marché en binôme avec l'acheteur en charge du dossier ou un Responsable Achats Après éventuelles auditions des soumissionnaires devant les membres de la CAO compétente Pas de négociations possibles en cas d'appel d'offres	
Attribution et signature	Selon délégations de fonctions et de signatures consenties, la signature du bon de commande (ou du marché, le cas échéant) vaut décision d'attribution			Selon délégations de fonctions et de signatures consenties, la signature de la commande ou du marché valant décision d'attribution ou Commission de marchés du Territoire concerné Les modalités d'attribution sont actées par le Directeur du Territoire concerné ou son adjoint, en fonction du contexte, des enjeux locaux et de la réactivité attendue	Travaux et études associées d'intérêt territorial Eau / Assainissement / GCE Président du SDEA, Vice-Président en charge de la Commande publique ou Président de la Commission des Marchés du Territoire concerné ou son suppléant, Après avis de la Commission des Marchés du ou des Territoire(s) concerné(s) organisée par le service Achats ou le Référent achats du Territoire, conformément aux délégations de fonctions et de signatures consenties Travaux Outil commun : Président du SDEA ou Vice-Président en charge de la Commande publique conformément aux délégations de fonctions et de signatures consenties	Organisée par le service Achats, avec appui éventuel du Référent Achats du Territoire : 1) Commission d'appel d'offres interdépartementale ou 2) Commission d'appel d'offres ad hoc (CAO ad-hoc) constituée par l'Assemblée générale du SDEA pour les opérations de travaux d'une portée particulière (travaux territoriaux, station d'épuration, Grand Cycle de l'Eau...) Signature du marché à l'issue du délai de stand-still, conformément aux délégations de fonctions et de signatures consenties
Fin de la procédure	Envoi du bon de commande à l'attributaire par le service demandeur : bon de commande signé selon délégations de fonctions et de signatures consenties <i>(étant précisé qu'en l'absence d'un dossier de consultation, une commande = un marché)</i>	Rédaction + envoi par le service demandeur des mails d'information aux non-retenus selon modèle disponible sous Odyssee Envoi du bon de commande à l'attributaire par le service demandeur : bon de commande signé selon délégations de fonctions et de signatures consenties <i>(étant précisé qu'en l'absence d'un dossier de consultation, une commande = un marché)</i>	Selon délégations de fonctions et de signatures consenties : Rédaction + envoi par le service Achats ou le Référent Achats du Territoire des courriers d'information aux entreprises non-retenues Notification du marché à l'attributaire par le service Achats ou le Référent Achats du Territoire : envoi de la copie du contrat signé	Selon délégations de fonctions et de signatures consenties : Rédaction + envoi par le Service Achats ou le Référent Achats du Territoire des courriers d'information aux entreprises non-retenues Notification du marché à l'attributaire par le Service Achats ou le Référent Achats du Territoire : envoi de la copie du contrat signé Avis d'attribution dans les mêmes supports de publicité utilisés pour l'avis de marchés	Selon délégations de fonctions et de signatures consenties : Rédaction + envoi par le Service Achats des courriers d'information aux entreprises non-retenues Notification du marché à l'attributaire par le Service Achats : envoi de la copie du contrat signé Avis d'attribution dans les mêmes supports de publicité utilisés pour l'avis de marchés	

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20240221-2402003-DE
Date de télétransmission : 20/03/2024
Date de réception préfecture : 20/03/2024

REGLEMENT INTERNE DES ACHATS DE FOURNITURES ET PRESTATIONS DE SERVICES

applicable au 01/03/2024
validé en CP du 21/02/2024

(1) Règlements délégués de la Commission n°2021/1950, 2021/1951, 2021/1952 et 2021/1953 du 11 novembre 2021 et et Annexe 2 du Code de la Commande Publique (CCP)
(2) Selon définition des services sociaux et autres services spécifiques prévus par l'article R 2123-1-3° du Code de la commande publique et son annexe intitulée "Avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques"

Nature de l'Achat	Fournitures / Services - y compris services spécifiques ⁽²⁾			Fournitures / Services non spécifiques ⁽¹⁾ ne relevant pas du statut de l'entité adjudicatrice		Fournitures / Services non spécifiques ⁽¹⁾ relevant du statut de l'entité adjudicatrice			
	de 1 à 4 999 € HT	de 5 000 à 24 999 € HT	de 25 000 à 89 999 € HT	de 90 000 à 220 999 € ⁽¹⁾	> 221 000 € ⁽¹⁾	de 221 000 à 442 999 € ⁽¹⁾	> 443 000 € ⁽¹⁾		
Détermination des besoins	Service ou Territoire demandeur			Service ou Territoire demandeur (Fiche d'inscription à compléter et à transmettre au Service Achats)		Service ou Territoire demandeur (Fiche d'inscription à compléter et à transmettre au Service Achats)			
Elaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE)	Service ou Territoire demandeur au travers d'une demande de devis détaillant les spécifications techniques sous format libre			Pièces administratives (RC, AE, CCAP) : Service Achats au travers d'un dossier de consultation des entreprises Pièces techniques (CCTP, BPU/DPGF, Plans, cadre de réponse...) : Service demandeur avec l'appui le cas échéant du service Achats		Pièces administratives (RC, AE, CCAP) : Service Achats au travers d'un dossier de consultation des entreprises Pièces techniques (CCTP, BPU/DPGF, Plans, cadre de réponse...) : Service demandeur avec l'appui le cas échéant du service Achats			
Contrôle a priori sur erreur manifeste de droit	Sans objet			Service Achats	Service Achats	Directeur ou Responsable Achats	Directeur ou Responsable Achats		
Modalités de Publicité et de Mise en concurrence	<p>Conduite de la procédure par le service demandeur</p> <p>Marché passé selon une procédure dite adaptée</p> <p>Aucune publicité ni mise en concurrence obligatoire</p> <p>Informations minimum à contractualiser sur devis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identité du prestataire - Objet détaillé des travaux - Prix HT et TTC des travaux - Délai d'exécution et de garantie 			<p>Conduite de la procédure par le Service Achats ou le Référé Achats du Territoire</p> <p>Marché passé selon une procédure dite adaptée, entièrement dématérialisée</p> <p>Dossier de consultation simplifié envoyé à 3 entreprises différentes via le profil d'acheteur du SDEA ou publié sur le profil d'acheteur du SDEA</p> <p>Une procédure détaillant les modalités concrètes d'application et encadrant les éventuelles exceptions vient compléter le présent règlement interne des achats.</p>		<p>Conduite de la procédure par le Service Achats</p> <p>Procédure écrite et dématérialisée obligatoire</p> <p>Marché passé selon une procédure dite adaptée</p> <p>Publicité au BOAMP ou un journal d'annonces légales JAL (DNA pour les départements 67 ou 68 ; Républiqueain lorrain pour le département 57)</p> <p>Mise en ligne du dossier de consultation sur le profil d'acheteur du SDEA et tout autre support jugé adapté</p>		<p>Conduite de la procédure par le Service Achats</p> <p>Procédure écrite et dématérialisée obligatoire</p> <p>Marché passé selon une procédure dite adaptée</p> <p>Publicité au JOUE et au BOAMP</p> <p>Mise en ligne du dossier de consultation sur le profil d'acheteur du SDEA et tout autre support jugé adapté</p>	
Délai de remise des offres	de 3 jours à 20 jours calendaires selon l'objet, la technicité et les éléments attendus des potentiels candidats			25 jours calendaires minimum sauf cas d'urgence Réception des plis dématérialisés par le Service Achats ou le Référé Achats du Territoire		25 jours calendaires minimum sauf cas d'urgence Réception des plis dématérialisés par le Service Achats ou le Référé Achats du Territoire			
Examen des candidatures	Candidature en adéquation avec l'objet du marché analysée par le service demandeur			Candidature en adéquation avec l'objet du marché : à détailler dans le règlement de la consultation		Candidature en adéquation avec l'objet du marché : à détailler dans le règlement de la consultation ou Candidats sélectionnés dans le cadre d'un système de qualifications en accord avec l'objet du marché			
Offres	<p>Sans objet si devis unique</p> <p>Devis détaillé(s) analysés par le service demandeur</p> <p>Pas formalisme imposé mais le service demandeur doit être en mesure de justifier de son travail en cas de contrôle, de contestation ou de demande d'explication d'un candidat évincé</p>			<p>Offres dématérialisées reçues sur le profil d'acheteur du SDEA</p> <p>Analyse par le service demandeur à l'aide du tableau d'analyse transmis par le service Achats</p>		<p>Offre dématérialisée respectant les exigences du règlement de la consultation</p> <p>Analyse par le service demandeur à l'aide du tableau d'analyse transmis ou validé par le service Achats</p>			
Négociations	Service ou Territoire concerné avec l'appui éventuel du Service achats ou d'un référent achats du Territoire			Référé technique du marché en binôme avec l'Acheteur en charge du dossier	Référé technique du marché en binôme avec l'Acheteur en charge du dossier ou un Responsable Achats	Référé technique du marché en binôme avec l'Acheteur en charge du dossier	Référé technique du marché en binôme avec l'Acheteur en charge du dossier ou un Responsable Achats		
Attribution et signature	Selon délégations de fonctions et de signatures consenties, la signature de la commande ou du marché valant décision d'attribution			Président du SDEA ou Vice-Président en charge de la Commande publique conformément aux délégations de fonctions et de signatures consenties	Organisée par le service Achats, avec appui éventuel du Référé Achats du Territoire : 1) Commission d'appel d'offres interdépartementale ou 2) Commission d'appel d'offres ad hoc (CAO ad-hoc) constituée par l'Assemblée générale du SDEA pour des marchés d'une portée particulière (études territoriales, Grand Cycle de l'Eau...) Signature du marché à l'issue du délai de stand-still, conformément aux délégations de fonctions et de signatures consenties	Président du SDEA ou Vice-Président en charge de la Commande publique conformément aux délégations de fonctions et de signatures consenties	Organisée par le service Achats, avec appui éventuel du Référé Achats du Territoire : 1) Commission d'appel d'offres interdépartementale ou 2) Commission d'appel d'offres ad hoc (CAO ad-hoc) constituée par l'Assemblée générale du SDEA pour des marchés d'une portée particulière (études territoriales, Grand Cycle de l'Eau...) Signature du marché à l'issue du délai de stand-still, conformément aux délégations de fonctions et de signatures consenties		
Fin de la procédure	Envoi du bon de commande à l'attributaire par le service demandeur : bon de commande signé selon délégations de fonctions et de signatures consenties (étant précisé qu'en l'absence d'un dossier de consultation, une commande = un marché)			Selon délégations de fonctions et de signatures consenties : Rédaction + envoi par le Service Achats ou le Référé Achats du Territoire des courriers d'information aux entreprises non-retenues Notification du marché à l'attributaire par le service Achats ou le Référé Achats du Territoire : envoi de la copie du contrat signé		Selon délégations de fonctions et de signatures consenties : Rédaction + envoi par le Service Achats des courriers d'information aux entreprises non-retenues Notification du marché à l'attributaire par le Service Achats : envoi de la copie du contrat signé Avis d'attribution dans les mêmes supports de publicité utilisés pour l'avis de marchés			

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20240221-2402003-DE
Date de télétransmission : 20/03/2024
Date de réception préfecture : 20/03/2024

REGLEMENT INTERNE DES ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES SPECIFIQUES ⁽²⁾

applicable au 01/03/2024
validé en CP du 21/02/2024

(1) Règlements délégués de la Commission n°2021/1950, 2021/1951, 2021/1952 et 2021/1953 du 11 novembre 2021 et et Annexe 2 du Code de la Commande Publique (CCP)

(2) Selon définition des services sociaux et autres services spécifiques prévus par l'article R 2123-1-3° du Code de la commande publique et son annexe intitulée "Avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques"

Nature de l'Achat	Fournitures / Services spécifiques ⁽²⁾ ne relevant pas du statut de l'entité adjudicatrice		Fournitures / Services spécifiques ⁽²⁾ relevant du statut de l'entité adjudicatrice	
Montant € HT <i>selon computation conforme aux dispositions de l'article R 2121-6 du Code de la Commande publique du Groupe de marchandises concerné et en tenant compte du montant moyen consommé sur les 2 dernières années civiles écoulées</i>	de 90 000 à 750 000 € ⁽¹⁾	> 750 000 € ⁽¹⁾	de 215 000 à 1 000 000 € ⁽¹⁾	> 1 000 000 € ⁽¹⁾
Détermination des besoins	Service ou Territoire demandeur <i>(Fiche d'inscription à compléter et à transmettre au Service Achats)</i>		Service ou Territoire demandeur <i>(Fiche d'inscription à compléter et à transmettre au Service Achats)</i>	
Elaboration du dossier de consultation des entreprises (DCE)	Pièces administratives (RC, AE, CCAP) : Service Achats au travers d'un dossier de consultation des entreprises Pièces techniques (CCTP, BPU/DPGF, Plans, cadre de réponse...) : Service demandeur avec l'appui le cas échéant du service Achats		Pièces administratives (RC, AE, CCAP) : Service Achats au travers d'un dossier de consultation des entreprises Pièces techniques (CCTP, BPU/DPGF, Plans, cadre de réponse...) : Service demandeur avec l'appui le cas échéant du service Achats	
Contrôle a priori sur erreur manifeste de droit	Directeur ou Responsable Achats		Directeur ou Responsable Achats	
Modalités de Publicité et de Mise en concurrence	Conduite de la procédure par le Service Achats Procédure écrite et dématérialisée obligatoire Marché passé selon une procédure dite adaptée Publicité au BOAMP et /ou un journal d'annonces légales JAL (<i>DNA pour les départements 67 ou 68 ; Républicain lorrain pour le département 57</i>) Mise en ligne du dossier de consultation sur le profil d'acheteur du SDEA et tout autre support jugé adapté	Conduite de la procédure par le Service Achats Procédure écrite et dématérialisée obligatoire Marché passé selon une procédure dite adaptée Publicité au JOUE et au BOAMP Mise en ligne du dossier de consultation sur le profil d'acheteur du SDEA et tout autre support jugé adapté	Conduite de la procédure par le Service Achats Procédure écrite et dématérialisée obligatoire Marché passé selon une procédure dite adaptée Sauf utilisation d'un système de qualification, Publicité au BOAMP ou un journal d'annonces légales JAL (<i>DNA pour les départements 67 ou 68 ; Républicain lorrain pour le département 57</i>) Mise en ligne du dossier de consultation sur le profil d'acheteur du SDEA et tout autre support jugé adapté	Conduite de la procédure par le Service Achats Procédure écrite et dématérialisée obligatoire Marché passé selon une procédure dite adaptée Sauf utilisation d'un système de qualification, Publicité au JOUE et au BOAMP Mise en ligne du dossier de consultation sur le profil d'acheteur du SDEA et tout autre support jugé adapté
Délai de remise des offres	25 jours calendaires minimum sauf cas d'urgence Réception des plis dématérialisés par le Service Achats ou le Référent Achats du Territoire		25 jours calendaires minimum sauf cas d'urgence Réception des plis dématérialisés par le Service Achats ou le Référent Achats du Territoire	
Examen des candidatures	Candidature en adéquation avec l'objet du marché : à détailler dans le règlement de la consultation		Candidature en adéquation avec l'objet du marché : à détailler dans le règlement de la consultation ou Candidats sélectionnés dans la cadre d'un système de qualifications en accord avec l'objet du marché	
Offres	Offre dématérialisée respectant les exigences du règlement de la consultation Analyse par le service demandeur à l'aide du tableau d'analyse transmis ou validé par le service Achats		Offre dématérialisée respectant les exigences du règlement de la consultation Analyse par le service demandeur à l'aide du tableau d'analyse transmis ou validé par le service Achats	
Négociations	Référent technique du marché en binôme avec l'Acheteur en charge du dossier		Référent technique du marché en binôme avec l'Acheteur en charge du dossier	
Attribution et signature	Président du SDEA ou Vice-Président en charge de la Commande publique conformément aux délégations de fonctions et de signatures consenties, éventuellement après avis de la Commission d'appel d'offres interdépartementale		Président du SDEA ou Vice-Président en charge de la Commande publique conformément aux délégations de fonctions et de signatures consenties, éventuellement après avis de la Commission d'appel d'offres interdépartementale	
Fin de la procédure	Selon délégations de fonctions et de signatures consenties : Rédaction + envoi par le Service Achats des courriers d'information aux entreprises non-retenues Notification du marché à l'attributaire par le Service Achats : envoi de la copie du contrat signé Avis d'attribution dans les mêmes supports de publicité utilisés pour l'avis de marchés		Selon délégations de fonctions et de signatures consenties : Rédaction + envoi par le Service Achats des courriers d'information aux entreprises non-retenues Notification du marché à l'attributaire par le Service Achats : envoi de la copie du contrat signé Avis d'attribution dans les mêmes supports de publicité utilisés pour l'avis de marchés	

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20240221-2402003-DE
Date de télétransmission : 20/03/2024
Date de réception préfecture : 20/03/2024